MAPA juin 2018

REGLEMENT DE CONSULTATION

Etabli en application de l'article 28 du code des marchés publics

(décret n°2006-975 du 1er août 2006)

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Le présent règlement de consultation s'impose aux parties signataires du marché ainsi qu'aux éventuels documents annexes qui en découleraient.

ARTICLE 1 : Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la location et l'entretien de 13 véhicules neufs destinés au GRETA MTE 77, organisme de formation continue.

ARTICLE 2 : Procédure de passation

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics (décret n°2006-975 du 1er août 2006).

ARTICLE 3 : Durée du marché

Le présent marché sera conclu pour une durée de 24 mois.

ARTICLE 4 : Contenu du dossier de consultation

Le dossier mis à disposition du candidat comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation
- Le cahier des charges
- L'acte d'engagement simplifié
-

ARTICLE 5 : Présentation et conditions de remise des offres

- Une documentation technique descriptive des véhicules proposés sera jointe au dossier de réponse,

- L'offre devra être précise, chiffrée et répondre à l'ensemble des élements demandés dans le cahier des charges. Le titulaire précisera notamment le coût du km supplémentaire en cas de dépassement du forfait kilométrique indiqué dans le cahier des charges, ainsi qu'une éventuelle remise en cas de forfait kilométrique non atteint.
- Les options et les variantes proposées devront être chiffrées en marge de l'offre principale.
- L'offre devra également préciser dans le détail les prestations d'entretien comprises dans le contrat.
- La durée et le contenu de la garantie seront également mentionnés explicitement.
- Les offres doivent être envoyées par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposés à l'accueil de l'établissement à l'adresse suivante avec les mentions ci-jointes ou par mail (jalila.degachi@ac-creteil.fr).à l'adresse suivante :

GRETA MTE 77
A l'attention de DEGACHI Jalila
32 avenue de l'Europe
77500 CHELLES

« Consultation pour la location et l'entretien de 13 véhicules neufs »
URGENT
(NE PAS OUVRIR)

ARTICLE 6 : Critère de jugement des offres

Les critères de jugement seront :
- Coût de la prestation (location, coût du km supplémentaire) : 60%,
- Valeur technique de l'offre : 30%.
- Services associés : 10%
-

ARTICLE 7 : Calendrier de la procédure

- PUBLICATION DU MARCHE SUR LE SITE DE L'AJI : 13 juin 2018
- **REMISE DES OFFRES : 27 juin 2018**
- PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DE MARCHE : 2 juillet 2018
- DATE IMPERATIVE DE LIVRAISON ET DE MISE EN SERVICE DES VEHICULES : 31 août 2018 à partir de 9h00.
  En cas de dépassement de ce délai, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité fixée à 500 € euros par jour de retard.

Pour les renseignements administratifs complémentaires, vous pouvez adresser vos questions à la gestionnaire de l'établissement, Madame DEGACHI (jalila.degachi@ac-creteil.fr).

Signature et tampon par le titulaire du marché
(précédés de la mention lu et approuvé)

Signature de l'ordonnateur du GRETA

MAPA juin 2018

ACTE D'ENGAGEMENT SIMPLIFIE

Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)

Personne publique contractante :

Le GRETA MTE 77 – Lycée Gaston Bachelard
Représenté par la Proviseure : M.-C. CULIOLI

Comptable public assignataire des paiements :
Madame l'Agent Comptable du GRETA MTE 77 – 32 avenue de l'Europe – 77500 CHELLES

Je soussigné(e),

NOM et Prénom :
Agissant pour le nom et le compte de : *(intitulé et adresse de la société)*

Après avoir accepté le Cahier des charges et le C.C.T.P. et produit les documents des articles 45 et 46 du Code des Marchés Publics ;

M'engage à exécuter les prestations définies dans les documents sus-visés au prix global, forfaitaire et ferme de :

- Prix hors T.V.A : ……... euros
- T.V.A. au taux de …….% soit : ……. euros *(en chiffres)*
- Montant T.V.A. incluse : …… euros

……
…….…. euros *(en lettres)*

La prestation devra être fournie et installée dans un délai de 9 semaines à compter de la notification du marché.

Le paiement est à effectuer au compte suivant *(joindre un RIB)* :

- du compte ouvert au nom de : ……
- sous le numéro : ……..
- code banque : ……. code guichet : …… clé :…….
- à ……..

Fait à Chelles, le ……..

LE CANDIDAT

Le GRETA MTE 77

Lycée Gaston Bachelard

Acceptation de l'offre

Date, signature et cachet commercial

La Proviseure,

M.-C. CULIOLI